



## Besoin de conseils en matiere promotion

Par **fayange**, le 11/10/2012 à 04:09

Bonjour,  
Besoin de conseils en matière de promotion...

J explique mon soucis :

Je travaille depuis 11 ans dans une holding financière, je suis assistante.

Je travaillais en binôme avec l assistante de direction officielle, elle est partie a la retraite en début de mois.

Le pdg du groupe m a nommé officiellement comme sa remplaçante, je cumule donc mon poste plus celui de ma collègue.

J ai demandé a avoir un entretien pour discuter de vive voix au sujet de mon salaire et mon évolution de statut.

Aujourd hui je tombe des nues...la responsable administrative m a remis une lettre de mon pdg me notifiant une revalorisation de mon statut et une augmentation de salaire de 120€ brut du délire !!!

Je pensais obtenir les mêmes bases de salaires que ma collègue a travail égal salaire égal non ?

Je ne sais pas quoi faire refuser d assumer cette pseudo promotion ou aller voir ma responsable en lui signifiant mon mécontentement ...

Que feriez vous ?

Merci de m avoir lu :)

Par **pat76**, le **11/10/2012** à **15:16**

Bonjour

Vous avez eu un avenant à votre contrat de travail qui indique votre nouvelle fonction avec la modification de votre niveau et du coefficient?

La personne que vous remplacez avait combien d'ancienneté à ce poste?

Peut être a-t-elle eu une évolution de son salaire au fur et à mesure de son ancienneté?